

Résolution

contre la surpêche des mers

L'assemblée des Délégués de la Fédération Suisse de Pêche du 30 avril 2005 à Genève

- s'indigne de la pêche en mer sans scrupules qui a pour conséquence une surexploitation des trois quarts des populations piscicoles exploitées de manière commerciale et que les populations de 13 espèces de poissons sur les 15 qui sont importantes pour l'alimentation humaine soient en régression;
- condamne les captures accessoires absurdes qui ont pour conséquence que, chaque année, plus de 30 millions de tonnes d'animaux marins soient lancés par dessus bord, considérés comme des déchets;
- invite le Conseil fédéral à intervenir auprès de l'ONU pour que les mesures suivantes soient appliquées:
1. une réduction substantielle de la pêche industrielle en mer,
 2. une orientation conséquente de la pêche vers une exploitation à long terme,
 3. une imposition de méthodes de pêche sélectives afin d'éviter des captures accessoires;
- prie les organisations de pêche amies de toute l'Europe d'entreprendre des démarches analogues auprès de leurs gouvernements et
- demande à l'Association européenne de pêche à la ligne (EAA) d'intervenir dans ce sens auprès de la commission de la pêche de l'UE à Bruxelles.